



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Constantin Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Etam Développement S.C.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux

Assemblée générale mixte du 20 mai 2011 (24ème résolution)
Etam Développement S.C.A.
67-73, rue de Rivoli - 75001 Paris
Ce rapport contient 2 pages



KPMG Audit

1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Member of
**Deloitte Touche Tohmatsu
Constantin Associés**

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Etam Développement S.C.A.

Siège social : 67-73, rue de Rivoli - 75001 Paris
Capital social : €12 169 313

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux

Assemblée générale mixte du 20 mai 2011 (24ème résolution)

Aux Associés et Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L.225-197-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la société Etam Développement S.C.A. et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

Votre Gérance vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport de la Gérance s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de la Gérance portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

Paris La Défense, le 13 avril 2011

Neuilly-sur-Seine, le 13 avril 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Constantin Associés

Eric Ropert
Associé

Jean-Marc Bastier
Associé